



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 avril 2021

n° 053-21

**Objet :** *RS - Demande de subvention à la Région pour les dépenses d'animation et de mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville dans le cadre de l'ITI (programmation FEDER 2014-2020)*

- date de convocation le 09 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quinze avril dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoaz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysses</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Pierre Brun à Martin Noblecourt - de Maryse Fabre à Cécile Trahand

- conseillers excusés : 14

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Sandra Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffinat

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 15 avril 2021**

délibération n° 053-21

objet **RS - Demande de subvention à la Région pour les dépenses d'animation et de mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville dans le cadre de l'ITI (programmation FEDER 2014-2020)**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que Grand Chambéry met actuellement en œuvre, dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022, un plan de développement des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville.

Ce plan vise à promouvoir, impulser et coordonner des actions et des projets de numérique accompagné permettant de développer les compétences numériques à tous les âges de la vie afin que chaque habitant puisse exercer pleinement sa citoyenneté.

La candidature de Grand Chambéry a été retenue pour la mise en place d'un investissement territorial intégré (ITI) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, dans le cadre du volet urbain du programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020.

Un montant maximum de FEDER de 5 000 000 € a été attribué pour la période 2015-2020, réparti par objectif spécifique, dont 332 000 € pour l'objectif spécifique n° 5 « Accroître les nouveaux services et usages numériques prioritairement dans les domaines de la santé et de l'éducation ».

En 2020, Grand Chambéry a déposé un dossier de demande subvention pour la première phase du projet « Animation et mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville » sollicitant une enveloppe FEDER de 164 864 €.

Grand Chambéry a également démarré en 2020 la seconde phase de ce projet et souhaite déposer une nouvelle demande de subvention autour de l'accès aux droits par l'accompagnement des usages et pratiques numériques en quartiers en politique de la ville.

Le déploiement de l'e-administration a de forts impacts sur les usages d'une majorité de citoyens, dont les habitants des quartiers en politique de la ville. Fortement incités, par une dématérialisation des services publics grandissante, à réaliser leurs démarches sur Internet, ces derniers font souvent face à des difficultés d'usage de ces sites et se tournent vers les acteurs locaux de proximité.

Ces habitants ne disposent pas des savoirs de base nécessaires pour exercer leur citoyenneté à l'heure du numérique : absence d'adresse mail, non-maîtrise des mots de passe, incapacité à conceptualiser la dimension immatérielle des démarches. Les obstacles se renforcent avec la barrière de la langue mais aussi lorsque l'équipement numérique fait défaut.

Le contexte de la Covid-19 et la précarité de certaines familles en équipement numérique ne permettant pas la continuité pédagogique au sein de leur foyer ont mis en lumière une fracture numérique accentuée et l'importance de l'accompagnement et de formation des parents. Il est nécessaire aujourd'hui de les accompagner vers l'autonomie numérique en leur permettant d'accéder à leurs droits par de la formation numérique.

Les dépenses prévisionnelles nécessaires à la réalisation de ce projet s'élèvent à 243 786 €. Elles concernent :

- la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et de formations numériques des habitants dans les quartiers en politique de la ville (Grand Chambéry),
- la création d'un incubateur de projets numériques pour les citoyens (Agate).

Le plan de financement prévisionnel sur l'ensemble de la période se décline ainsi :

- dépenses prévisionnelles maximales : 243 786 €,
- financements prévisionnels :
  - o FEDER : 122 000 €,
  - o Etat : 75 600 €,
  - o Agate (autofinancement pour l'opération collaborative dont Grand Chambéry est chef de file) : 17 086 €,
  - o Grand Chambéry (autofinancement) : 29 100 €

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

**Vu** le Contrat de ville signé le 17 juillet 2015,

**Vu** le courrier du président de la Région Rhône-Alpes du 25 juin 2015 et le processus de fonctionnement retenu pour la sélection des projets,

***Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** **approuve** le dépôt d'un nouveau dossier de subvention « Favoriser l'accès aux droits par l'accompagnement des usages et des pratiques numériques en quartier en politique de la ville » auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les dépenses de la seconde phase de l'animation et de mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville,

**Article 2 :** **sollicite** des autres partenaires financiers potentiels les financements les plus élevés possible dans le cadre de l'ITI FEDER,

**Article 3 :** **autorise** le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir,

**Article 4 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 053-21

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention à la Région pour les dépenses d'animation et de mise en œuvre du plan des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville dans le cadre de l'ITI (programmation FEDER 2014-2020)

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 15 avril 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210415-lmc1H25189H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25189H1

Date de transmission en Préfecture : 26 avril 2021

Date de réception en Préfecture : 26 avril 2021

Période d'affichage : du au